

sol ingrat ou du moins qu'ils croient tel. Du reste, les premiers se bornent aux éléments les plus vulgaires, et ce qu'il faudrait, ce sont des écoles d'application. Quoiqu'il en soit, voilà des maîtres tout trouvés pour notre œuvre de propagande musicale. Il suffirait d'exciter leur zèle, de leur donner quelques encouragements ; de leur présenter, sous un jour favorable, l'utile mission qui leur serait confiée et qui profiterait aussi bien à eux qu'à leurs élèves. On ne sait pas à quels résultats moraux on pourrait arriver par ce procédé si simple, si attrayant !

Un seul exemple prouvera la vérité de mes assertions. Je dois cette communication si intéressante à l'obligeance de M. P. B. Fournier, mon collègue à la *Société libre des beaux-arts*.

“ Dans une petite localité du Pas-de-Calais, se trouve un château, habité par une dame qui est la véritable providence de l'endroit, secondée par un curé, d'une instruction solide, plein de cœur et heureux de s'associer à ses bienfaits, elle consacre une partie de son temps et de sa fortune au bien-être des vieillards et à l'éducation des filles. Hospice, asile, école, ouvroir, tout cela est édifié par elle, entretenu par elle et bien entretenu. La récompense du travail de l'école et de l'ouvroir, pour les filles, petites et grandes, c'est l'étude de la musique vocale. On leur fait apprendre des chants, des chœurs, comme ceux de l'*Orphéon* parisien, et c'est plaisir d'entendre cette exécution de village qui atteste une attention soutenue et le désir de bien faire.

Quel excellent moyen d'arracher les jeunes filles aux dangereux effets du désœuvrement et du laisser-aller des campagnes ! Pourquoi cette dame ne peut-elle étendre son bienfait aux garçons dont les mœurs se modifieraient certainement ? Pourquoi se trouve-t-il toujours des gens qui font obstacle au bien ?...”

Cette réticence fait assez comprendre le rôle inexplicable de l'instituteur de la commune précitée. Au lieu de donner l'élan, il l'arrête ; il empêche la moitié d'un résultat inappréciable. Mais ce fait isolé, dont il serait facile d'annuler l'existence, ne se reproduirait peut-être nulle part.

Je connais des communes où rien ne s'opposerait à ce qu'on fit l'expérience complète d'une aussi belle institution. L'exemple de cette dame, si généreuse, si intelligente dans sa charité, devrait trouver partout des imitateurs. Ce serait un grand service rendu au peuple. Les riches ne pourraient mieux employer leur fortune qu'à la moralisation des masses ; ils y ont même le plus grand intérêt.

Ce serait la manière la plus simple, la plus sûre de faire de la bonne propagande musicale. Le succès viendrait, sans nul doute, couronner d'aussi louables efforts.

Dans les églises de village, vous entendez hurler les louanges de Dieu ; c'est à faire fuir des Hottentots : j'en dis autant de quelques villes de province. Si chaque paroisse possédait un *orphéon*, ce serait une pépinière de chanteurs pour le temple et pour les fêtes champêtres. Dans ces jours de commune réjouissance, les orphéonistes exécute-

raient en plein air au milieu d'une foule ébahie, des chœurs villagedis, des *bourrées*, des *montagnardes*, des quadrilles en harmonie vocale.

Cet usage, imité des Allemands, donnerait de la solennité, de la variété, de la décence à ces fêtes trop bruyantes, trop monotones.

A l'église, au lieu d'assister à la parodie du plain-chant, écorché par des voix rauques, nasillardes, on aurait de petits concerts religieux, qui édifieraient les fidèles et seraient dignes de la majesté du Créateur. L'acquisition si peu coûteuse d'un *symphonista*, de l'abbé Guichené, qui offre sur un de ses claviers une harmonie toute faite pour les mélodies de Saint-Grégoire, et sur l'autre la possibilité d'accompagner toute sorte de musique, viendrait compléter les moyens d'exécution de cette petite société philharmonique.

A certaines époques de l'année, un jour de fête publique, la ville voisine pourrait appeler toutes les réunions chorales qui l'entourent ; et l'on aurait, sans beaucoup de frais, des *festivals* comme en Allemagne. Puissent les musiciens zélés, tous les hommes dévoués à notre art, prendre l'initiative de cette nouvelle croisade ?

Je serais trop heureux si mes conseils sont entendus, mes vœux exaucés...

J. MARTIN D'ANGERS.

VICTOR MASSÉ

L'art musical vient de perdre un de ses plus aimables représentants et l'*Orphéon* un de ses plus solides appuis : Victor Massé est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie qui le retenait presque constamment couché depuis six années. Il avait soixante-deux ans.

Victor Massé est né à Lorient (Morbihan), le 7 mars 1822. Admis au Conservatoire de Paris à l'âge de douze ans, il fut un élève brillant et obtint toutes les récompenses qu'il pouvait désirer :

Accessit de solfège (1836) ;

2^e prix de solfège (1837) ;

2^e prix de piano dans la classe de Zimmerman (1838) ;

1^{er} prix de piano (1839) ;

1^{er} prix d'harmonie et d'accompagnement (1840).

Entré dans la classe de composition d'Halévy, il remporta au concours de l'Institut le premier second prix (1842) et au conservatoire le premier prix de fugue et de contrepoint (1843). Enfin, en 1844, le premier grand prix de composition lui fut décerné pour sa cantate le *Renégat de Tanger*, qui fut exécutée publiquement à l'Opéra l'année suivante.

Une curieuse et triste coïncidence : aucun prix de Rome n'ayant été donné en 1843, on en accorda deux en 1844, et Victor Massé partagea le prix avec Renaud de Vilbac, âgé alors de 15 ans ; tous les deux viennent de mourir à quelques mois de distance.

Victor Massé passa deux ans à Rome ; puis il voyagea en Italie et en Allemagne.

Revenu en France, il publia quelques mélodies, qui,